

## **Organisation et Règlement intérieur Belote des Lundis après-midi**

### **Référent :**

- José BASSEGUY suppléé par Claude et Colette ENJALBERT, et Claudette ANDRIEU

### **Organisation :**

- Ces Mini-Concours sont ouverts à toute personne adhérente du club LGM.
- De Janvier à fin Juillet, de Septembre à Décembre, tous les lundis sauf jours fériés (congé en Août)
- Arriver à 14h pour s'inscrire
- Une participation de 1€ est demandée aux participants, chaque lundi, et donne droit à 1 colis de fin d'année, distribué en début d'année suivante, en fonction du nombre de participations.
- Les personnes qui jouent 1 fois pour dépanner, ou celles qui ne désirent pas payer, sont acceptées gratuitement, mais renoncent de ce fait au colis de fin d'année.

### **Règlement des concours :**

- Les Mini-Concours se jouent en 3 parties de 1500 points.
- Les équipes sont tirées au sort.
- En annonce, seule la Belote compte, mais est prenable, en cas de « dedans ».
- Les litiges (pour être fair-play) : chacun marque ses points.
- Le classement est donné en fin de Concours ou au Concours suivant. Mais il est tout simplement honorifique.

Fait le 08/03/2022

Validé CA du 13/05/2022

Les Co-Présidentes : Chantal POUTEE, Lucette FABRIES

Le Référent : José BASSEGUY

  
